

Zeitschrift:	Technique agricole Suisse
Herausgeber:	Technique agricole Suisse
Band:	36 (1974)
Heft:	13
Artikel:	Possibilités offertes par l'Ecole de l'Œuvre suisse pour la montagne (Richterswil ZH) pour les prestations de travail personnelles des agriculteurs en matière de construction
Autor:	Hauser, A.-C,
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1083903

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Possibilités offertes par l'Ecole de l'Oeuvre suisse pour la montagne (Richterswil ZH) pour les prestations de travail personnelles des agriculteurs en matière de construction

par A.-C. Hauser, Fürstenau GR

Exposé présenté le 1er mars 1974 lors de la 3ème Journée d'information organisée par l'ASETA

Le concours d'idées qui se déroula l'année dernière à l'instigation de la Société d'agriculture zurichoise de district — il concernait l'édification de constructions rurales à des prix plus favorables — a clairement montré qu'un abaissement des frais de construction pouvait être obtenu en premier lieu grâce à des prestations de travail personnelles des agriculteurs. De telles prestations en matière de construction ne s'avèrent toutefois possibles que dans des conditions déterminées.

Le maître de l'ouvrage ou ses collaborateurs doivent posséder des connaissances suffisantes, tant théoriques que pratiques, sur la construction. Au moment de la planification, il faudrait tirer pleinement profit des possibilités techniques qui s'offrent pour l'exécution de prestations de travail personnelles. En d'autres mots, cela veut dire que l'agriculteur bâtisseur doit renoncer à de coûteuses installations puis choisir des matériaux assez maniables quant à leur poids et relativement faciles à travailler. Lors de la planification, il faut aussi tenir compte du fait que des prestations personnelles fournies par le maître de l'ouvrage exigent un chef de chantier capable qui aide les collaborateurs moins exercés en les conseillant et en mettant au besoin la main à la

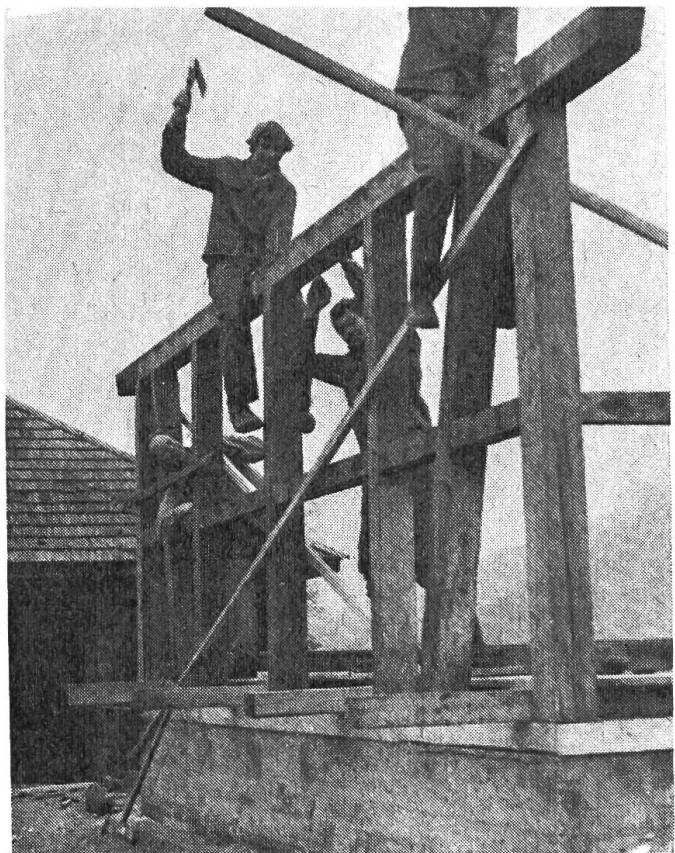


Fig. 2: Des participants à un cours de construction sont en train d'élever une grange de plein champ.



Fig. 1: Beaucoup d'Ecoles d'agriculture ont inscrit un cours de construction à leur programme d'enseignement.

pâte. Si les auteurs de projets de construction craignent plus ou moins les prestations de travail personnelles, cela doit être généralement attribué au fait qu'il faut compter avec de plus longs délais pour l'exécution des travaux quand l'agriculteur effectue de telles prestations.

L'édification de constructions avec la participation active du maître de l'ouvrage exige aussi de ce dernier la persévérance nécessaire, plus exactement dit la volonté d'achever ce qui a été commencé. Après un certain temps de travail intensif — l'agriculteur doit continuer de diriger son exploitation



Fig. 3: Bétonnage du passage de service d'une grange avant la construction de cette dernière.



Fig. 4: Etable détruite par une avalanche qui a été reconstruite grâce à des prestations personnelles.

agricole malgré les importantes prestations de travail qu'il fournit en matière de construction — , il est tout à fait naturel qu'un ralentissement de son activité se produise. Il lui faut alors faire preuve de volonté pour terminer le travail entrepris. A cet égard, le planificateur doit montrer de la compréhension, en tenant compte de ces circonstances, et aussi prodiguer des encouragements. On ne devrait pas considérer la situation comme tragique si le

décompte final ne pouvait être clôturé qu'une année après la date prévue.

C'est précisément à l'heure actuelle — époque de grande incertitude et de dévaluation constante de l'argent — que des prestations personnelles en matière de construction ont toute leur valeur. A ce propos, il suffit de mentionner le problème des subventions forfaitaires. Une augmentation des contributions après l'assurance donnée que la subvention sera accordée — même si cette dernière paraît justifiée comme conséquence du renchérissement — n'est donc pas possible malgré tous les avantages qu'elle présente. Des prestations de travail personnelles se sont révélées ici très bénéfiques puisqu'elles ont permis dans de nombreux cas de compenser le renchérissement par l'économie de frais réalisée.

D'éminents représentants de l'agriculture ont déjà reconnu depuis des années que des possibilités encore non exploitées existent pour les paysans dans le secteur des constructions rurales. Sur l'initiative de feu le Professeur Howald, regretté président de l'Oeuvre suisse pour la montagne, l'établissement d'enseignement de cette œuvre créé à Richterswil (ZH) a inscrit des cours pour maçons à son programme dès le début des années cinquante. L'organisation de ces cours ne fut toutefois possible qu'après avoir trouvé les spécialistes nécessaires.

L'architecte Hermann Hess, de Schwendingen, accepta avec enthousiasme de donner de tels cours concernant les connaissances théoriques. Le motif de son acceptation était qu'il voyait ainsi la réalisation d'un désir depuis longtemps exprimé. En tant que professeur d'architecture dans des écoles d'agriculture, il avait en effet toujours soutenu l'opinion que l'on devait encourager les paysans à se rendre indépendants des maîtres d'état.

Par ailleurs, M.R. Käser, ancien conseiller d'entreprise de la Nouvelle société helvétique et actuel directeur de l'Ecole d'agriculture de Langnau, avait proposé pour sa part d'organiser des cours pour maçons dans des villages de montagne. C'est ainsi qu'à son initiative, le premier cours de ce genre fut mis sur pied à Flerden (GR) en 1960.

Durant ces quatorze dernières années, des changements fondamentaux sont intervenus dans l'agriculture. Ce qui ne s'est en tout cas pas modifié, ce sont les énormes charges financières que repré-

sentent les frais de construction. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que les prestations de travail personnelles dans le secteur des bâties rurales aient bénéficié d'une revalorisation au cours de la période susmentionnée. Cela va si loin qu'avant de donner les assurances qu'une subvention sera accordée lors de l'édification d'une ferme de colonisation, l'autorité compétente exige actuellement du maître de l'ouvrage qu'il prenne l'engagement de fournir d'importantes prestations de travail personnelles en matière de construction. Par conséquent, il est compréhensible que notre champ d'activité ne se limite plus aujourd'hui aux seules régions de

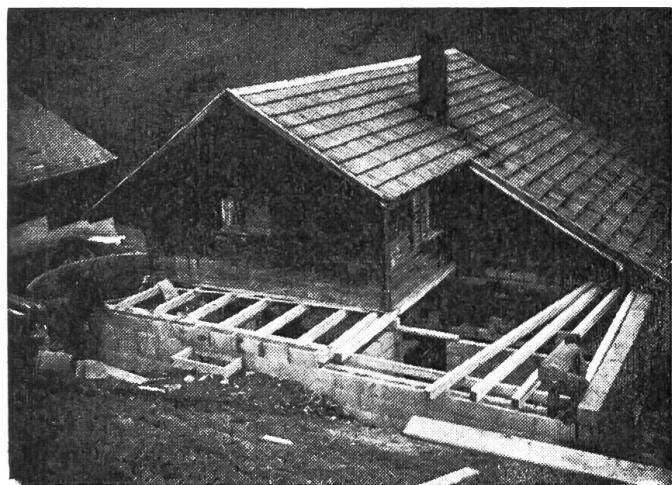


Fig. 5: Agrandissement d'une maison d'habitation qui ne comportait pas d'installations sanitaires. L'annexe construite abritera la cuisine, la chambre de bains et le W.-C.



Fig. 6: Agrandissement et modernisation, également ici, d'une vieille maison paysanne qui ne satisfaisait plus aux exigences actuelles.

montagne mais qu'il s'étende désormais, de plus en plus, également aux régions de plaine.

Les écoles d'agriculture manifestèrent aussi un vif intérêt pour les cours destinés à former des maçons et plusieurs ont inscrit de tels cours à leur programme d'enseignement. Il en a été de même de certaines autres écoles professionnelles agricoles. D'autre part, une bonne entente règne entre les coopératives de constructions rurales de beaucoup d'endroits et notre école. A relever à ce propos que la majorité de ces communautés d'entraide paysanne furent fondées au début après la mise sur pied de cours pour maçons. Ainsi qu'on le sait déjà, le Groupement suisse pour la population de montagne (SAB) a organisé des cours de formation de base en matière de construction. Les participants y apprennent principalement les techniques de base pour maçonner, bétonner, crépir, fabriquer le mortier, etc. Les connaissances ainsi acquises peuvent être très utilement employées sur le plan pratique et encore complétées en suivant des cours de construction proprement dits. On est en droit de se demander maintenant quels travaux il est possible d'exécuter après avoir suivi de tels cours et aussi comment ces derniers sont organisés.

Les travaux pouvant être effectués sont très variés. Ils vont du simple entretien d'un bâtiment, du crépiage de murs, du bétonnage d'une cour de ferme, etc., à la construction d'une étable complète et d'une maison d'habitation. A cet égard, un domaine vraiment intéressant, parce qu'il rend bien, est celui des rénovations d'anciennes maisons paysannes. Ces réfections sont particulièrement favorables dans les régions de montagne du fait qu'elles bénéficient de contributions financières publiques. Des prestations de travail personnelles offrent donc la possibilité d'abaisser encore les frais de construction dans une large mesure. L'Ecole de l'Oeuvre suisse pour la montagne tient tout spécialement à offrir ses services aux intéressés lors de la rénovations de maisons d'habitation paysannes.

L'organisation des cours de construction est aussi simple que possible. C'est toujours à ceux qui veulent bâtir qu'il appartient de prendre l'initiative de mettre sur pied un cours de ce genre. L'Ecole de l'Oeuvre suisse pour la montagne ne va pas d'elle-même dans les villages pour s'informer à ce pro-

pos. Le promoteur peut être un particulier, une organisation agricole, une commune, une école, un ecclésiastique, etc. Lorsque le contact a été établi entre notre école et le promoteur d'un cours de construction, l'organisation d'un tel cours est la plupart du temps déjà assurée. Ces cours exigent toutefois une bonne préparation. Si aucun plan ne se trouve encore à disposition, on procède alors à une inspection des lieux. Les objets du cours prévu sont visités et une discussion intervient. Si les intéressés le désirent, nous établissons nous-mêmes les plans nécessaires et aussi le calcul des frais s'il s'agit de bâtiments de grandes dimensions. Quant aux petites bâties, le calcul des frais ne concerne en général que ceux qu'occasionnent les matériaux de construction. A noter qu'un permis de construire doit être délivré dans la plupart des cas. Ce n'est que lorsque le financement de la construction est assuré et que le permis de construire a été accordé que la date définitive du cours de construction peut être fixée. Les matériaux de construction et les matériaux auxiliaires doivent se trouver à disposition avant le début du cours. La question de savoir qui doit se charger de les procurer est tranchée d'un commun accord. Généralement parlant, c'est l'Ecole de l'Oeuvre suisse pour la montagne qui se charge de les obtenir directement auprès des marchands de matériaux de construction et les cède ensuite aux agriculteurs bâisseurs au prix que payent les entrepreneurs en bâtiment. C'est au maître de l'ouvrage qu'il incombe de se procurer le gravier et le sable. Au cas où l'agriculteur peut utiliser du bois de sa propre forêt, il doit s'annoncer à temps pour le cours en tenant compte du temps exigé pour la coupe, le séchage et le façonnage de son bois. D'autre part, il faut que les travaux de terrassement à la machine soient effectués avant le début du cours.

Quels sont donc les cours de construction que l'Ecole de l'Oeuvre suisse pour la montagne organise et que peut-on apprendre en suivant ces cours? Ainsi que nous l'avons déjà mentionné plus haut, les cours pour maçons sont donnés à Richterswil (ZH). Ils ont toujours lieu à la fin de mars ou au début d'avril et durent une semaine. Ces cours sont destinés en premier lieu à enseigner aux participants les rudiments du maçonner. Il ne s'agit pas

uniquement de travaux pratiques exécutés simplement comme exercices mais aussi de travaux très divers effectués dans des bâtiments ou sur des terrains situés dans les environs. Les participants se trouvent confrontés avec les problèmes d'ordre pratique qui se posent partout et ils apprennent ainsi à les connaître puis à les résoudre. En outre, M. Hess, architecte, est à la disposition des participants durant une demi-journée pour les conseiller personnellement et individuellement en matière de construction. Ce qui a été appris sur le plan pratique fait encore l'objet de discussions pendant les heures de théorie et est complété par une documentation ad hoc. Il est également indispensable de s'annoncer à temps pour les cours de maçonner donnés à Richterswil.

Lors des cours de construction organisés dans les villages, on exécute des projets où les participants acquièrent non seulement des connaissances pratiques et une certaine habileté manuelle mais où ils ont également la possibilité d'effectuer des prestations de travail personnelles, ce qui s'avère généralement tout aussi important du point de vue pécuniaire. Pour ces cours, l'Ecole de l'Oeuvre suisse pour la montagne met à disposition le moniteur et l'outillage nécessaire. C'est la plupart du temps aux promoteurs de cours de construction qu'il appartient de recruter d'autres participants pour les cours suivants. Dans les cas où l'on rencontre de grandes difficultés à cet égard, une autre solution est susceptible d'entrer en considération. Depuis quelques années, nous recevons des demandes concernant les possibilités d'emploi d'apprentis d'entreprises industrielles. Une telle solution nous paraît intéressante parce qu'elle permet de montrer aux jeunes les problèmes que doit résoudre la population montagnarde pour assurer son existence. Tout dernièrement, nous avons accueilli un groupe d'intéressés avec lequel une autre solution offrirait également la possibilité de surmonter de grandes difficultés. Il s'agit des candidats à l'examen de sortie de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich pour l'obtention du diplôme d'assistant technique dans les pays en voie de développement. Ces jeunes gens pourraient aussi fournir les prestations de travail désirées en matière de construction dans les régions de montagne.

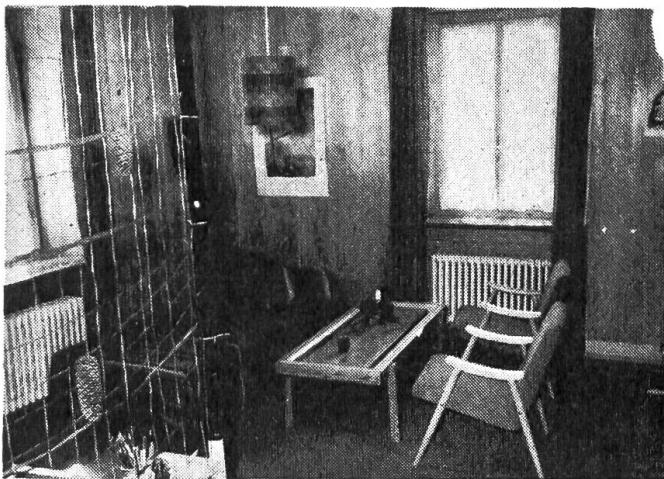


Fig. 7: C'est un plaisir d'habiter dans un tel local, qui a été rénové grâce à des prestations personnelles!

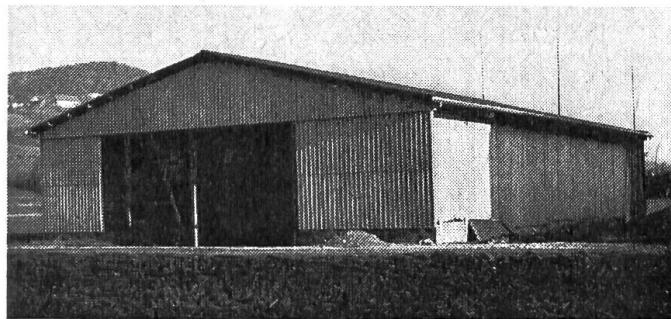


Fig. 8: En s'adressant à l'Ecole de l'Oeuvre suisse pour la montagne, à 8805 Richterswil ZH, on peut obtenir des plans pour la construction de hangars fermés de ce genre susceptibles de servir à divers usages.

Indiquons maintenant ce qu'il est possible d'apprendre en suivant les cours de construction. En ce qui concerne les travaux de maçonnerie, il s'agit avant tout de la mise en place du chevalet pour tirer au cordeau et de l'effectuation des fondations puis des murs. Selon la région et le but de la construction, on utilise des moellons des types les plus divers. S'il s'agit de bâtisses de grandes dimensions, le gros œuvre est généralement exécuté dans une première phase et le crépiage des murs durant un cours ultérieur. Les travaux effectués ensuite sont la mise en place d'installations d'étable, l'exécution de sols et de plafonds en béton, etc. Le système utilisé par l'architecte Hermann Hess (construction de réservoirs circulaires en ciment ou en grès calcaire) a été également adopté par nous puis amélioré. C'est

ainsi que de nombreux réservoirs à eau et de bacs à lisier ont été réalisés en divers endroits. Il s'agit en somme de constructions normalisées puisque les plans dressés et les calculs effectués peuvent être employés pour d'autres réservoirs du même genre. Etant donné que les prescriptions concernant la protection des eaux sont appliquées par les cantons, il n'est toutefois plus possible de construire les bacs à lisier susmentionnés à n'importe quel endroit. Cela malgré que la preuve ait été fournie sur le plan technique que de tels bacs sont absolument étanches s'ils ont été correctement réalisés. A l'heure actuelle, où les matières plastiques et le bois ont fortement renchéri, ce mode de construction de silos est devenu à nouveau intéressant pour beaucoup d'exploitations qui sont défavorisées en ce qui touche les voies d'accès.

Les cours de construction pour lesquels on manifeste un vif intérêt sont ceux qui prévoient l'exécution de travaux de charpenterie. A part les bâtisses à charpente de conception traditionnelle, on apprend aussi aux participants à réaliser des constructions à charpente de toiture (ferme) clouée. A relever qu'une normalisation partielle s'avère également possible ici. Afin de satisfaire un désir souvent exprimé, nous avons par ailleurs réalisé une construction normalisée qui peut surtout servir de hangar. Il s'agit d'un local de remisage du type halle. Les parois, en bois, sont montées sur les murs de fondation. Elles peuvent être pourvues d'un revêtement en bois ou en plaques d'Eternit ondulées. La toiture est soutenue par une charpente assemblée par clouage. Les dimensions maximales possibles de ce hangar sont 15 m 50 x 30 m, avec une distance entre fermes de 3 m.

Un hangar de ce genre entre en considération jusqu'à une altitude de 500 m au-dessus de la mer. Lors de sa construction, on a veillé à ce qu'il puisse être entièrement réalisé par l'agriculteur à condition qu'il suive les directives et instructions d'un professionnel. Des hangars de ce type ont déjà été construits l'année dernière. Les frais qu'ils occasionnèrent variaient de Fr. 40 000 à Fr. 50 000. Nous mettrons volontiers les plans et les calculs (les plus favorables) à la disposition des intéressés qui en feront la demande.

Une autre question qui se pose est l'attitude adoptée par l'industrie régionale du bâtiment à l'égard de nos cours de construction. Sa réaction varie dans une très large mesure. Elle va d'une opposition formelle (parce qu'elle craint la concurrence sur le plan professionnel) à un soutien sans réserves. En ce qui concerne la première attitude, plus d'un entrepreneur en bâtiment a pu constater que certains projets n'auraient pu être réalisés sans les cours en question. Quant à nous, notre désir a toujours été d'avoir de bons rapports avec les entrepreneurs des différentes régions. Aux endroits où la création d'une coopérative de constructions rurales ne peut entrer en ligne de compte, on doit vivement déconseiller de dépenser d'importantes sommes pour l'achat des machines de chantier et du matériel nécessaire. Le système qui a fait ses preuves dans ces

cas-là est la collaboration avec l'industrie du bâtiment locale ou régionale, en ce sens qu'on peut obtenir d'elle les machines et le matériel en location.

En terminant, je voudrais encore mentionner que les cours sur le travail du bois mis sur pied par l'Ecole de l'Oeuvre suisse pour la montagne peuvent utilement compléter ses cours de construction. On a en effet souvent constaté que les cours sur le travail du bois — où l'on exécute par exemple des portes, des fenêtres, des escaliers et des meubles à encastrer — permettent d'accomplir une besogne préparatoire en vue de futurs bâtiments à construire. La meilleure solution à cet égard consiste à suivre le cours sur le travail du bois avant le cours de construction car l'agriculteur aura l'avantage d'y apprendre déjà à travailler avec précision.

La page des nouveautés

Déchargeuse-doseuse automatique, aussi pour le maïs haché

Le 6 septembre 1974, à l'occasion d'une démonstration au domaine des Etablissements pénitentiaires de Witzwil, la maison Aebi Burgdorf a montré au travail, avec du maïs haché, sa déchargeuse-doseuse LADEX-COMBI.

Le fait de pouvoir faire basculer des charges complètes dans la déchargeuse automatique et de libé-

rer immédiatement le véhicule de transport, fit une grande impression. La LADEX-COMBI fait passer le maïs haché, exactement dosé, dans le souffleur-engrangeur, alors qu'entre-temps le véhicule est

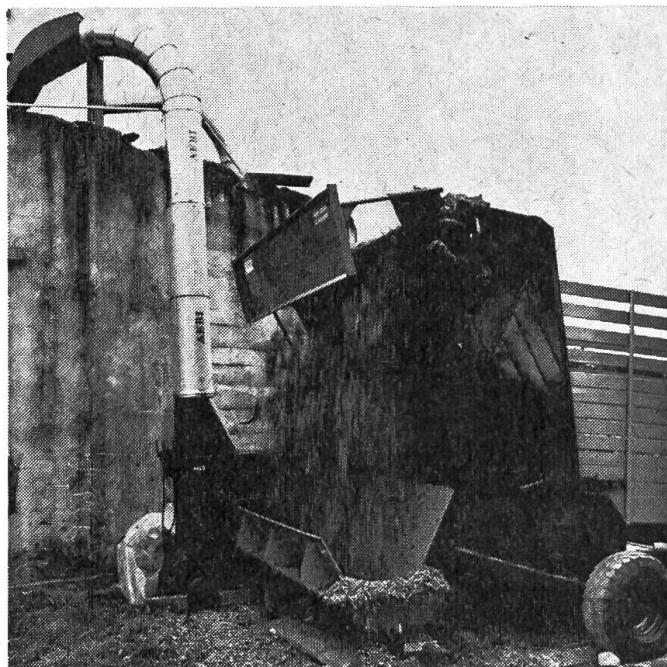


Fig. 1: Il est possible de faire basculer des charges complètes dans la déchargeuse automatique et de libérer immédiatement le véhicule de transport.

Fig. 2: L'installation, entièrement automatique, fonctionne de façon sûre, sans aucune surveillance.